

Compte Rendu - Réunion de Rentrée du 11/09/23 – Classe de PS

L'école maternelle du Plan d'Ergue comporte cette année 3 classes : TPS, PS, MS/GS

- 11 TPS (7 en début d'année) : classe de Amira Kern
- 17 PS : classe de Christophe Morales
- 10 MS et 13 GS : classe de Karine Juvigny (mardi et jeudi) et de Charlotte Andrillon (lundi et vendredi)

Geneviève Barneoud sera l'aide maternelle de la classe. Elle est secondée par Mégane Violte et Sylviane Sauvebois à certains moments de la journée.

Horaires de l'école : - lundi, mardi, jeudi, vendredi : **8h30 à 11h30** et **13h30 à 16h30**
- mardi : de 16h30 à 17h30 : Ateliers Pédagogiques Complémentaires pour certains élèves de MS/GS

Garderie : fonctionne à l'école de 7h30 à 8h20 / de 11h30 à 12h30 / de 16h30 à 18h30
inscriptions auprès de la mairie (2€/jour), ne pas oublier de prévoir un goûter dans le sac de l'enfant pour la garderie du soir ! Vous devez récupérer votre enfant à l'heure et prévenir en cas de retard. Dix minutes gratuites le matin et le soir sont accordées aux parents uniquement pour amener ou récupérer avant leurs enfants en élémentaire (inscription à l'entrée de l'école, pas besoin de goûter).

Cantine : le service de cantine est assuré à l'école pour les TPS et PS. Les MS et GS se rendent à la cantine de la ville (à côté de la piscine). Les réservations se font au plus tard le mercredi midi pour la semaine suivante.

Le matin, **les enfants doivent arriver à l'heure** à l'école, entre 8h20 et 8h30. Les parents doivent avoir quitté l'école, sauf cas exceptionnel (rendez-vous, ateliers parents, etc...) avant 8h40. **Si l'enfant est absent, ou en retard, prévenir l'école par téléphone au plus vite. Soyez aussi à l'heure pour récupérer votre enfant aux heures de sortie !**
L'instruction, et donc l'école si votre enfant y est inscrit, est obligatoire à l'âge de 3 ans. Toute absence supérieure à 24h doit être justifiée par un mot écrit. Toute absence non justifiée fera l'objet d'un signalement auprès de l'inspection académique, en fonction du seuil d'absentéisme atteint.

L'après-midi, les enfants de PS doivent arriver entre 13h20 et 13h30 au plus tard : accueil dans le hall d'entrée de l'école, préparation au moment de la sieste (les parents ne doivent pas accompagner leur enfant jusqu'au dortoir mais le laisser en charge à l'enseignant après être passé au vestiaire et aux toilettes).

Il est souhaitable que les enfants de TPS et PS absents le matin ou ayant dormi chez eux pendant le temps de midi ne soient pas ramenés à l'école pour le temps de sieste.

Après la classe, les enfants ne peuvent être rendus qu'aux personnes autorisées sur la fiche de renseignements que les parents ont signée. Pour tout changement de dernière minute : cantine, garderie,... un mot écrit et signé doit être délivré à l'enseignant, ou bien l'ATSEM doit en être informée verbalement.

Liaison avec les familles : chaque enfant a un cahier de liaison qui circule régulièrement entre l'école et la maison, à l'intérieur duquel se trouvent des informations importantes. **Ce cahier ne doit pas rester à la maison** ; après l'avoir lu, les parents **signent chaque info**, récupèrent les mots agrafés (les renvoient remplis, si besoin...) et le remettent dans le petit sac de l'enfant. En arrivant le matin à l'école, n'oubliez pas de sortir le cahier de liaison du sac et de le donner à l'enseignant ou l'ATSEM en main propre. Vous pouvez aussi correspondre avec l'enseignant grâce à ce cahier, qu'il inspecte tous les matins.

Matériel : - un sac à dos, suffisamment grand pour pouvoir contenir le cahier de liaison, un livre de bibliothèque, un doudou ou /et une sucette dans sa boîte si besoin, (l'enfant devra **toujours amener son sac à l'école**, même vide)
- toutes les affaires que porte votre enfant à l'école, susceptibles d'être ôtées dans la journée, doivent être **marquées au prénom de l'enfant**.
- l'hiver, si l'enfant arrive en combinaison de neige, il doit porter impérativement un collant dessous.
Dès les premières neiges, l'enfant devra porter des chaussons en classe.
- les parents des petites sections doivent apporter à l'école une boîte de chaussures contenant un change complet en cas d'accident : culotte, chaussettes, tee-shirt, jogging
- le linge de l'école prêté à votre enfant doit être ramené propre au plus vite
- **les jouets et friandises de la maison restent à la maison !**

Objets trouvés : une petite boîte se trouve à l'entrée de la classe... pensez à regarder si quelque chose appartient à votre enfant... (barrettes, sucettes, etc...)

Collation : Tous les matins vers 9h20 sera distribué aux enfants un petit goûter. Ce goûter sera équilibré dans la semaine, avec le plus possible des produits bio : laitages, fruits, salé, sucré en alternance.

Anniversaires : chaque fin de mois, nous fêterons en classe les anniversaires des enfants nés dans le mois, en préparant un ou plusieurs gâteaux en classe. Il sera possible, pour les parents des enfants concernés, d'apporter pour cette occasion des friandises et des boissons.

Les enfants auront dans leur casier leur « cahier de progrès et réussites » et leur cahier de dessins libres que vous pourrez consulter à l'accueil avec eux et pendant les vacances scolaires. (pensez à en prendre soin et les ramener dans le casier le lundi !)
Des livres de bibliothèque seront disponibles dans la classe pour les PS. Chaque enfant pourra choisir un livre le matin avec ses parents pendant le temps d'accueil, et le ramener à la maison. Les livres doivent être ramenés rapidement, pour les faire tourner le plus possible.

La classe et l'école en général aura besoin de parents accompagnateurs pour les sorties (balades, ski, natation, etc.), des tests d'agrément pour la natation et le ski seront proposés aux parents dans l'année. Sans parents agréés, les activités ne pourront pas avoir lieu.

L'école aura aussi besoin de parents d'élèves délégués pour représenter l'ensemble des parents aux trois conseils d'école de l'année... veuillez signaler rapidement vos intentions aux enseignants.

Site internet de l'école : <https://www.site.ac-aix-marseille.fr/em-plan-d-ergue/spip/>

N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour y retrouver des articles, reportages, enregistrements, photos, ainsi que des renseignements utiles. Pensez aussi à relever vos mails si messages importants...

Padlet de la classe : vous avez reçu une adresse internet avec un mot de passe pour vous connecter de manière privée sur le mur de la classe, où vous pourrez retrouver toutes les activités menées en classe (journal numérique de la classe)

Rencontre Parents / Enseignants : n'hésitez pas à venir me rencontrer pour tout problème pendant le temps d'accueil du matin. Pour un échange plus long, je me rendrai disponible pour vous rencontrer après le temps scolaire.

Affichage : pensez à regarder les tableaux d'affichage (extérieur et dans le hall) pour les informations.

Civisme : **il est formellement interdit de stationner devant l'école, notamment sur les trottoirs, pour déposer son enfant !** C'est dangereux pour tous les enfants et irrespectueux, en sachant qu'un grand parking est disponible à 50 mètres !

Association de parents d'élèves : « Les P'tiots de la Durance » est une association de parents d'élèves qui visent à récolter des fonds par le biais d'actions (vente de gâteaux, vide-greniers, etc.). Ces fonds sont reversés aux coopératives des écoles de l'Argentière pour financer les voyages et sorties scolaires. Il y aura un appel à cotisation en début d'année. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux pour les aider, l'association disparaîtra si personne n'y met du sien.

Maladie : Si votre enfant a de la fièvre, nous le signaler et ne pas l'amener à l'école. Si votre enfant fait une poussée de fièvre à l'école, vous serez contacté pour venir récupérer votre enfant.

Il est rappelé aux parents qu'un enfant malade, quelle que soit la maladie, doit rester à la maison...

Au fur et à mesure des semaines, votre enfant de petite section risque d'accuser un coup de fatigue avec le rythme soutenu de la journée... Bien que l'école soit obligatoire à partir de 3 ans, pour les parents disponibles, il est possible de faire dormir votre enfant certains après-midis à la maison pour son bien-être. Il suffit de remplir un formulaire avec l'enseignant pour une période donnée.

Projets divers de l'année : - chorale de canton
- 3 séances de cinéma
- semaine à thèmes, ouverture de l'école aux parents
- sorties plein air (forêt, rivière, etc.)
- sorties à la ludothèque de Briançon
- 2 cycles EPS au dojo
- sorties neige et luge
- divers projets qui se construiront au cours de l'année

Merci de votre présence à cette réunion, et bonne année scolaire à tous !